



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Communauté de Communes du **PILAT RHODANIEN**

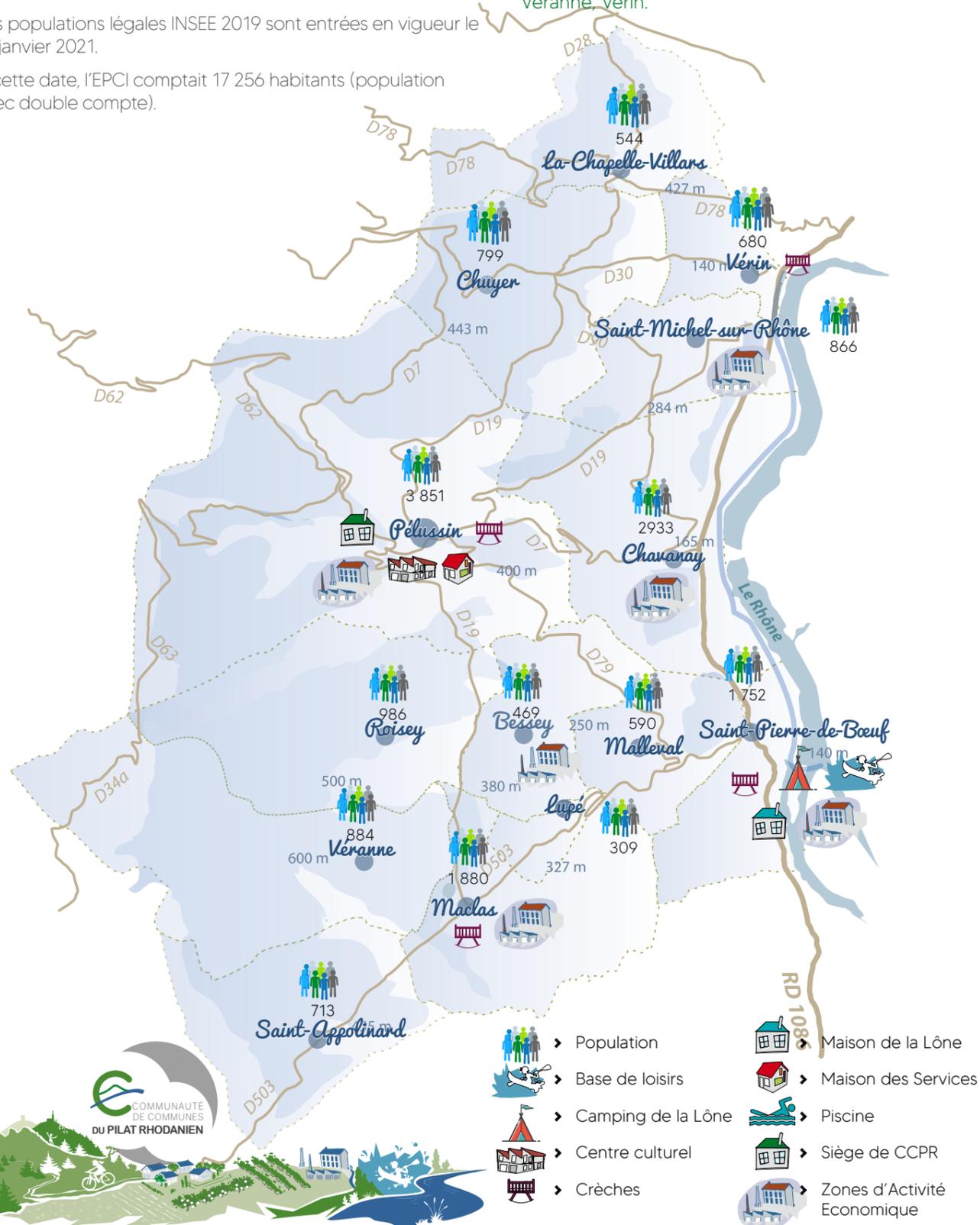
La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) créé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2001.

Les populations légales INSEE 2019 sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

A cette date, l'EPCI comptait 17 256 habitants (population avec double compte).

Elle est composée de 14 communes :

- ▶ Bessey, Chavanay, Chuyer, La Chapelle-Villars, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf, Véranne, Vérin.



LES COMPÉTENCES ET LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU





Le nouveau conseil communautaire s'est installé le 6 juillet 2020 pour 6 années. Lors de cette séance, le Président, les Vices-présidents et le bureau communautaire ont été élus.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Instance décisionnelle composée des 14 maires des communes du territoire, ils se réunissent chaque semaine. Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du territoire et prépare les délibérations du conseil communautaire.

Serge RAULT
Président
de la
Communauté de Communes
du Pilat Rhodanien
Maire de Saint-Pierre-de-Boëuf



LES 7 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des commissions.



Valérie PEYSSELE
1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'eau, de
l'assainissement non collectif
et du très haut-débit
Maire de Vérin



Michel DEVRIEUX
2^{ème} Vice-Président
en charge
du tourisme
Maire de Pélussin



Jacques BERLIOZ
3^{ème} Vice-Président
en charge des finances, de la
communication et de la culture
Maire de
La Chapelle-Villars



Charles ZILLIOX
4^{ème} Vice-Président
en charge de l'aménagement du
territoire, de l'urbanisme et de
l'habitat
Maire de Bessey



Patrick METRAL
5^{ème} Vice-Président
en charge du
développement économique
et de l'emploi
Maire de Chavanay



Farid CHERIET
6^{ème} Vice-Président
en charge des
services à la personne et
Président de la SPL
Maire de Lupé



Hervé BLANC
7^{ème} Vice-Président
en charge de
la mutualisation et de la piscine
Maire de Maclas

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Philippe ARIÈS
délégué
à la gestion des
déchets
Maire de Roisey



Michel BOREL
délégué
au développement
durable et aux mobilités
Maire de Véranne



Annick FLACHER
Maire de
Saint-Appolinard



Christelle MARCHAL
Maire de
Malleval



Jean-Louis POLETTI
Maire de
St-Michel s/ Rhône



Béatrice RICHARD
Maire de
Chuyer



Brigitte BARBIER
Chavanay



Anne-Marie BORGEAIS
Chavanay



Yannick JARDIN
Chavanay



Jean-Baptiste PERRET
Chavanay



Philippe BAUP
Chuyer



Laurent CHAIZE
Maclas



Marcelle CHARBONNIER
Maclas



Thomas PUTMAN
Malleval



Jean-François CHANAL
Pélussin



Martine JAROUSSE
Pélussin



Stéphane TARIN
Pélussin



Agnès VORON
Pélussin



Corinne KOERTGE
Pélussin



Dominique CHAVAGNEUX
Pélussin



ERIC FAUSSURIER
Roisey



Jacques GERY
St-Appolinard



Sylvie GUISSSET
St-Michel s/Rhône



Christian CHAMPELEY
St-Pierre-de-Boëuf



Véronique MOUSSY
St-Pierre-de-Boëuf



Martine MAZOYER
Véranne



Cyrille GOEHRY
Vérin

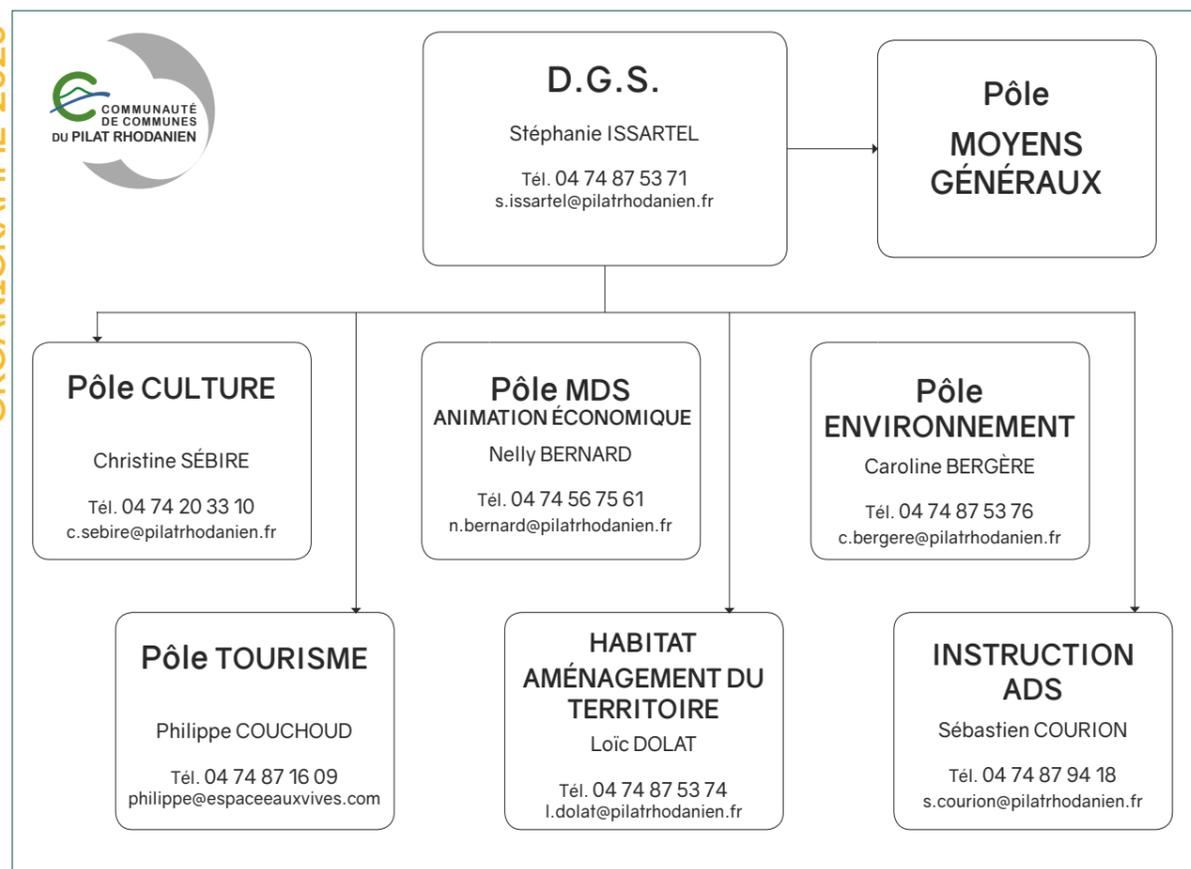


En 2020, la crise sanitaire a nécessité une forte adaptabilité des services et de nouvelles organisations pour permettre la continuité des services.

Conséquence du confinement, l'expérimentation du télétravail alors en cours avec quelques agents s'est généralisée à plus grande échelle pour la plupart des agents afin d'assurer la continuité du service public.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ 37 agents
- ▶ dont 26 agents titulaires
- ▶ et 11 agents contractuels
- ▶ 31,26 Equivalent Temps Plein
- ▶ 36 contrats saisonniers pour les activités touristiques de la base de loisirs (moniteurs de l'Espace Eaux Vives, agents pour le camping et la Maison de la Lône).
- ▶ 2 postes supplémentaires en 2020 : 1 responsable juridique et 1 responsable des bâtiments (au 01/07/2020).
- ▶ 1 agent technique mutualisé avec les services techniques de la Mairie de Pélussin.
- ▶ Fermeture de la piscine à Pélussin (suite COVID).



LES FINANCES



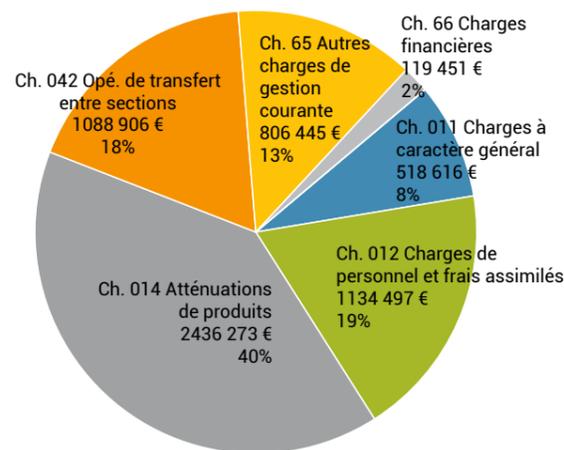
La communauté de communes comptabilise 7 budgets. En plus du budget principal, elle dispose également de 6 budgets annexes : aménagement de zones d'activités économiques, déchets ménagers, eau, assainissement non collectif (ANC), cinéma et base de loisirs.

Validé le 25 mars 2021, les comptes administratifs 2020 des budgets présentent les résultats suivants :

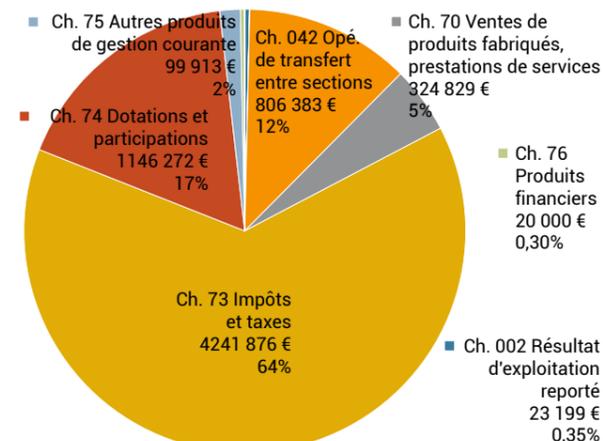
Répartition des dépenses et des recettes

DE FONCTIONNEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 6 104 187 M€



Recettes : 6 664 572 M€

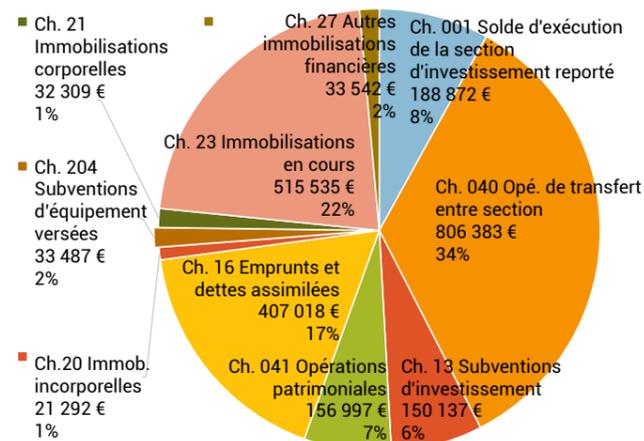


Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

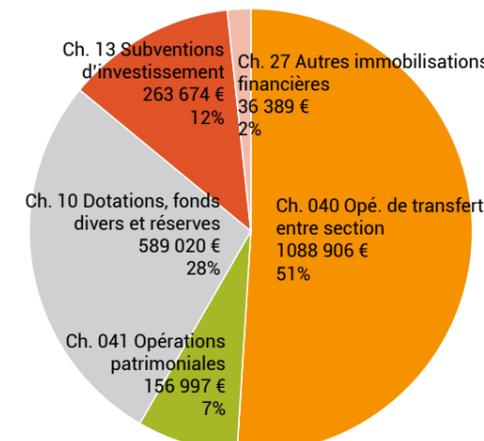
Répartition des dépenses et des recettes

D'INVESTISSEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 2 345 573 M€



Recettes : 2 134 986 M€



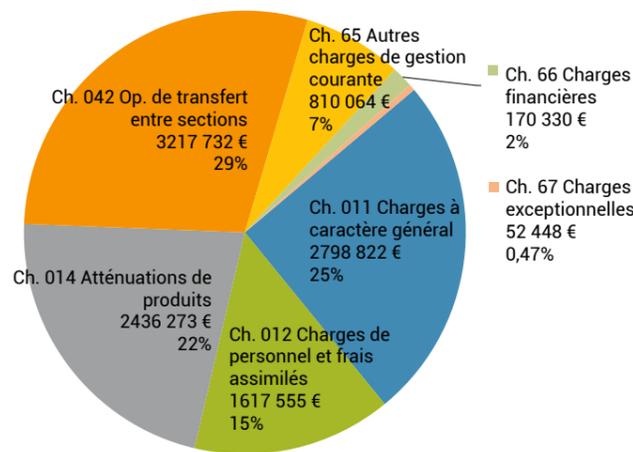


Répartition des dépenses et des recettes

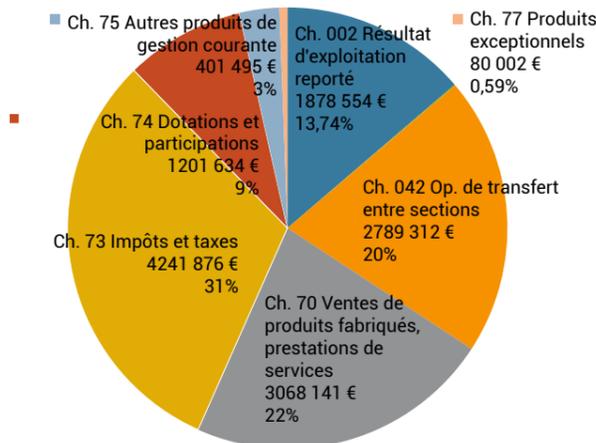
DE FONCTIONNEMENT pour les 7 budgets cumulés

► réalisées en 2020 **par chapitre**

Dépenses : 11 103 226 M€



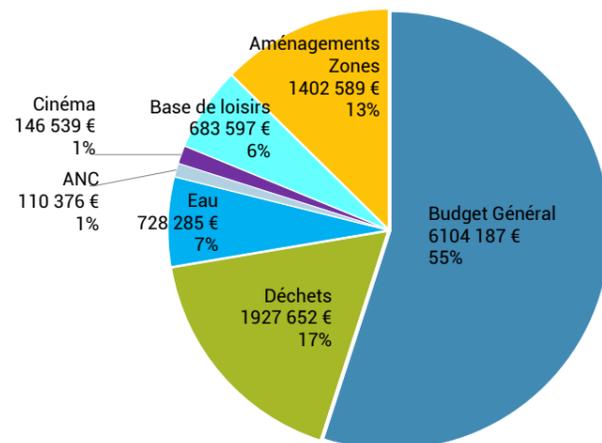
Recettes : 13 691 316 M€



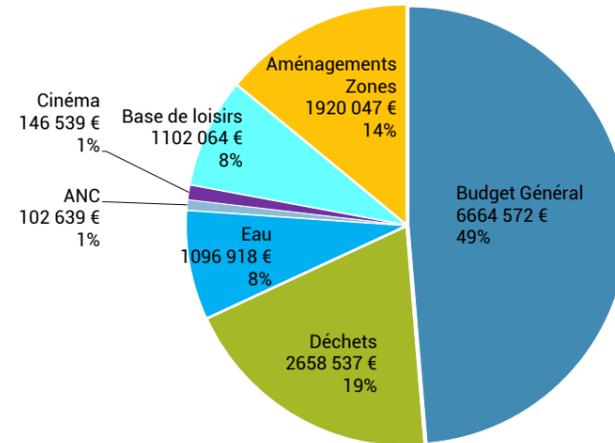
Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

► réalisées en 2020 **par budget**

Dépenses : 11 103 226 M€



Recettes : 13 691 316 M€

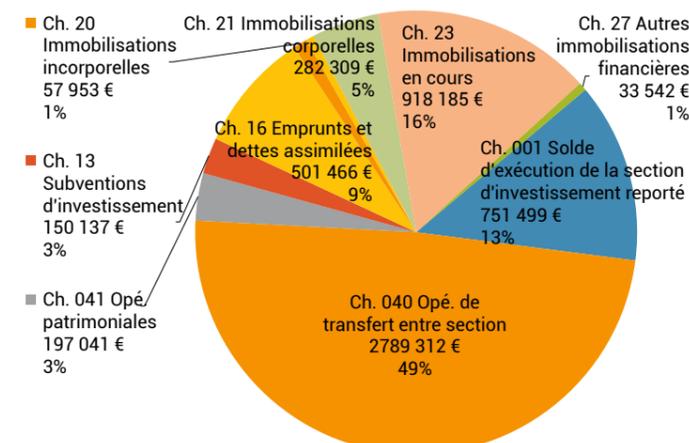


Répartition des dépenses et des recettes

D'INVESTISSEMENT pour les 7 budgets cumulés

► réalisées en 2020 **par chapitre**

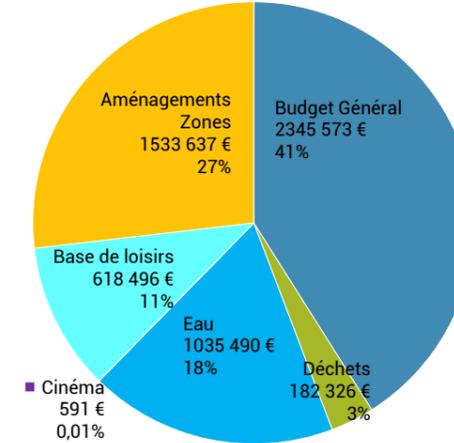
Dépenses : 5 716 113 M€



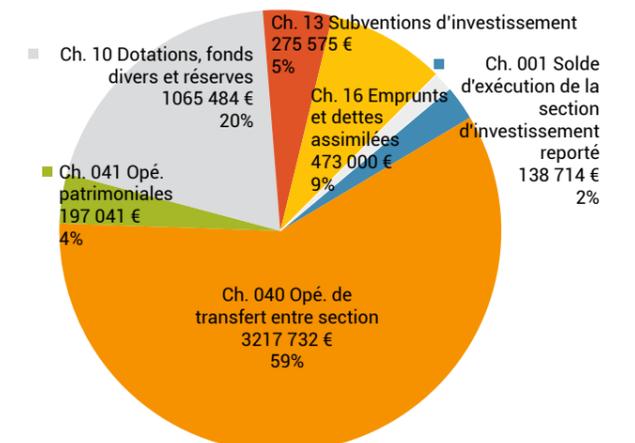
Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

► réalisées en 2020 **par budget**

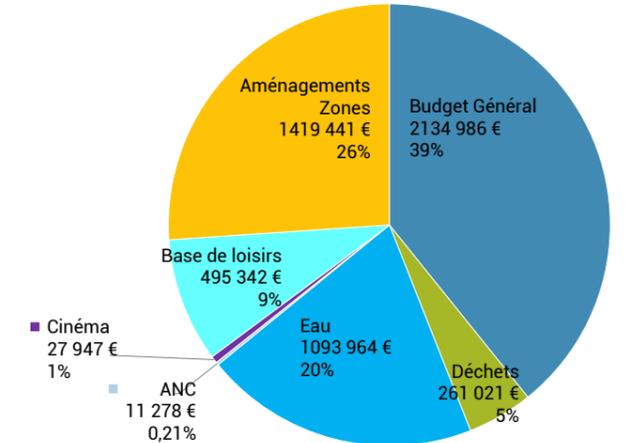
Dépenses : 5 716 113 M€



Recettes : 5 443 978 M€



Recettes : 5 443 978 M€





Le chantier de la cuisine centrale en janvier 2021

La cuisine centrale

Chaque jour en période scolaire, la Société Publique Locale du Pilat Rhodanien confectionne près de 700 repas pour les élèves des écoles publiques de Pélussin, Chavanay, Maclas, Roisey, Véranne, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Vérin, Malleval, Lupé, Chuyer et pour les écoles privées de Maclas, Chavanay, Chuyer.

La Société Publique Locale du Pilat Rhodanien fournit également les centres de loisirs de Pélussin, Au pays des enfants à Roisey, La grotte aux fées à Chuyer, Saint-Pierre de-Bœuf, Chavanay et Maclas.

Le développement de l'activité et l'exiguïté des locaux actuels, installés au lieu-dit L'eau qui bruit à Pélussin, ont motivé le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale en dessous des locaux du siège de la communauté de communes au 13 rue des Prairies à Pélussin.

La communauté de communes est accompagnée par le groupement de maîtrise d'œuvre Atelier 3A Architectes à Pélussin et le cabinet Synapse Construction basé à Ecully.

Le choix des élus s'est porté sur une construction en cohérence avec les enjeux environnementaux : ossature et charpente bois, isolation en fibre de bois, panneaux photovoltaïques (autoconsommation et rejet sur le réseau public de l'énergie non consommée), raccordement à la chaudière bois existante.

Les travaux ont démarré en juin 2020 pour une durée de 12 mois, initialement prévue.

Le chantier des malheureusement à l'arrêt depuis juillet 2021, pour des raisons de malfaçons sur le carrelage.



Le chantier de la cuisine centrale en juin 2020

Budget estimatif

RECETTES HT		
État - DSIL	282 200 €	19,27%
AURA	487 000 €	33,25%
Département	370 800 €	25,32%
Autofinancement	324 484 €	22,16%
TOTAL HT	1 464 484 €	

DÉPENSES HT	
AMO	27 645 €
Maitrise d'œuvres / Bureaux études	120 343 €
Travaux / mobilier	1 190 289 €
Acquisition terrain	102 475 €
Frais annexes	9 176 €
Assurance Dommages Ouvrage	14 556 €
TOTAL HT	1 464 484 €

LES INVESTISSEMENTS



La piscine à Pélussin

Pour des raisons sanitaires, la piscine intercommunale n'a pas pu ouvrir ses portes pour l'été 2020.

La nouvelle commission piscine s'est mise en place avec à sa tête un Vice-président dédié à la gestion de ce dossier : M. Hervé BLANC, Maire de Maclas.

L'objectif de cette commission, outre le suivi de la gestion du service, est de continuer la réflexion sur le projet de réhabilitation de l'équipement, démarrée lors du précédent mandat.

La fin d'année a donc été l'occasion de visiter différentes piscines extérieures à proximité et ainsi échanger avec d'autres collectivités sur le fonctionnement de leur piscine et les travaux de réhabilitation menés.



Les Zones d'Activités Economiques (ZAE)

6 ZAE sont gérées par la CCPR (5 en 2019) :

- 2 zones sont aménagées et totalement commercialisées : la zone des Bretteaux à Saint-Michel-sur-Rhône et Verlieu à Chavanay.
- 2 zones sont aménagées et totalement commercialisées avec un projet d'extension prévu au schéma d'accueil des entreprises : Guilloron à Maclas et Le Planil à Pélussin. A ce jour, la Communauté de Communes n'est pas propriétaire des terrains.
- 1 zone est en cours de finalisation de son aménagement et de sa commercialisation : la Bascule à Saint Pierre de Bœuf / Malleval. Les constructions se sont poursuivies en 2020.
- 1 zone est en projet : l'Aucize à Bessey : signature de 80 % des compromis pour l'acquisition des terrains.



L'accueil et les services

La communauté de communes développe des services pour faciliter le quotidien de ses administrés mais souhaite aussi dynamiser le territoire en favorisant l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Des profils de visiteurs très variés, des demandeurs d'emploi, des salariés, des entrepreneurs, des seniors, des familles viennent pour de multiples questions (recherche d'emploi, accompagnement numérique, accès aux droits, création d'entreprises, aide au développement, grde d'enfants...).

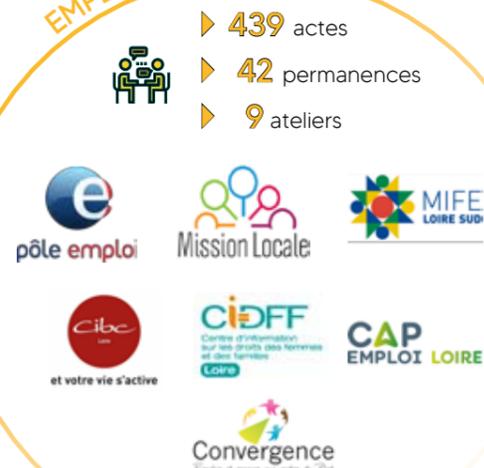
Ces publics sont ensuite orientés et accompagnés soit directement par les agents de la Maison des services soit par l'un des 39 organismes partenaires dont 32 qui effectuent physiquement des permanences ou ateliers à la Maison des Services.



labellisation Maison France Service

Un moment fort de l'année a été la labellisation « Maison France Service » obtenu en septembre 2020. Ce label permet notamment d'avoir une reconnaissance de l'Etat sur les services apportés mais également d'obtenir une subvention annuelle de 30 000 €.

EMPLOI



CRÉATION D'ENTREPRISES



LA MAISON DES SERVICES



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **6 429** contacts (téléphoniques et physiques) recensés pour 7 541 actes (une baisse de 21 % / 2019) répartis : 4 049 sur l'emploi, 1681 sur le social et 1811 sur le numérique.
- ▶ **1 025** visites ont été recensées pour la salle multimédia en libre accès (sites d'offres d'emplois, documentation métiers et formations, rédaction CV, démarches e-administratives...).
- ▶ **640** accompagnements numériques (demandes sur le site du pôle emploi, le site de l'ANTS pour les cartes grises, les demandes de CESU, la création de boîte mail...).
- ▶ **43** élèves de 6^{ème} ont bénéficié de l'animation « Bons usages au numérique ».
- ▶ **40** employeurs du Pilat Rhodanien ont déposé leurs offres d'emplois à la Maison des Services pour **203** postes (augmentation de 35%).
- ▶ **277** entreprises renseignées (dont 91 pour des demandes liées au COVID, aides financières pour compenser les fermetures administratives, besoin d'information sur le protocole sanitaire...).
- ▶ Les autres demandes concernent la création d'entreprises (recherche de foncier et /ou immobilier), la mise en réseau.
- ▶ **55** personnes ont fréquenté l'@telier : espace de coworking.
- ▶ **2** ateliers sur la création d'entreprises (64 participants).
- ▶ Participation au forum de l'entrepreneuriat 100 % digital.

2020 a marqué le démarrage de la CTG (Convention Territoriale Globale)

Contrat prenant la suite du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) en partenariat avec la CAF de la Loire. Il s'agit d'une démarche de projet de territoire concertée entre les élus et les partenaires sur des champs d'actions autour du logement, l'accès au droit, l'emploi et la précarité, la mobilité, l'animation de la vie sociale. Un diagnostic et un plan d'actions sont en cours d'élaboration.

CHIFFRES CLÉS

Les élus communautaires ont souhaité renforcer le soutien de la communauté de communes aux entreprises du territoire, pendant la crise sanitaire, à travers plusieurs mesures :

- ▶ Une participation d'environ **34 000 €** : la communauté de communes s'est associée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour proposer le « Fonds région unie micro entreprises et associations ». Il s'agit d'une avance remboursable.
- ▶ Le Dégrèvement de la CFE, Cotisation Foncière des Entreprises : la CCPR a adopté ce dégrèvement égal à 2/3 de la cotisation émise au profit des communes et/ou intercommunalités. Ce dégrèvement représente pour l'ensemble des entreprises une économie de **25 202 €**.

En raison du contexte sanitaire, l'activité a été adaptée, des événements ont tout de même pu être organisés en présentiel (les métiers sur grand écran, le challenge mobilité) mais d'autres ont été « digitalisés » : le rallye des métiers en ligne, l'action emploi saisonnier agricole.



Le 28 janvier : les métiers sur grand écran

Partenariat entre la CCPR, la Chambre de Métiers, la CCI et les collèges pour faire découvrir aux classes de 4^{ème} la diversité des métiers de l'artisanat et de l'industrie et les débouchés professionnels offerts par l'apprentissage.

- ▶ **265** collégiens étaient présents. Des mini-films sur les métiers ont été projetés et une table ronde a été organisée avec les témoignages de chefs d'entreprises et d'apprentis.



LA PETITE ENFANCE



La crise sanitaire a généré de nombreux contacts pour le guichet unique et le RAMPE.

Les crèches ont fermé du 16 mars au 10 mai à l'exception de la crèche à Pélussin restée ouverte, réquisitionnée par la préfecture de la Loire pour assurer l'accueil des enfants du personnel prioritaire lié à la gestion de la crise, qu'ils soient ou non déjà accueillis en crèche (sur le territoire).

LE GUICHET UNIQUE

- ▶ **495** places journées, pour l'ensemble des crèches, dont 46 périscolaires.
- ▶ **195** demandes d'accueil en crèche.
- ▶ **37 %** de ces demandes ont reçu un avis favorable.
- ▶ **129** demandes d'accueil individuel auprès d'assistantes maternelles.
- ▶ **7** demandes pour de la garde à domicile.

Le territoire a dû faire face à une baisse du nombre d'assistantes maternelles opérationnelles. Le maintien de l'accueil a nécessité l'accord de 7 agréments supplémentaires, 39 dérogations et 14 extensions par le Département de la Loire.

Le RAMPE a dû interrompre à plusieurs reprises les temps collectifs en raison des différents confinements, ce qui a nécessité une réorganisation des animations, mais aussi la remobilisation des assistantes maternelles qui sont à ce jour encore «hésitantes» pour revenir au relais.

La crise sanitaire a empêché la réalisation de deux formations qui ont été reportées en mars et en septembre 2021. Certaines assistantes maternelles ont pu se former en visio.

Les ateliers de sophrologie proposés par le RAMPE ont pu être maintenus.

LE RAMPE

- ▶ **133** assistantes maternelles actives sur le territoire.
- ▶ **43** temps collectifs au lieu de 105 habituellement.
- ▶ **44** assistantes maternelles ont fréquentées le RAMPE sur l'année dont (319 participants).
- ▶ **110** enfants ont participé aux temps collectifs (659 participations).

Travail en partenariat avec l'association « Les Bravos de la Nuit » autour d'un projet de territoire sur le spectacle vivant pour le très jeune public. Un partenariat qui a débouché sur la mise en place du spectacle « Les Petites Mains » réalisé en extérieur pour respecter les conditions de la crise sanitaire. 27 personnes (adultes et enfants confondus).



LES CRÈCHES

Crèche les P'tites Quenottes à Pélussin

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL (Société Publique Locale du Pilat Rhodanien)
- ▶ Taux de fréquentation réel : **62,16 %**
- ▶ **67** enfants accueillis en 2020
- ▶ **225** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **98 500 €**.

Crèche les P'tits Pilous à Maclas

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL
- ▶ Taux de fréquentation réel : **74,33 %**
- ▶ **51** enfants accueillis en 2020.
- ▶ **171** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **119 020 €**.

Crèche les P'tits Loupiots à Vérin

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf
- ▶ Taux de fréquentation réel : **59,18 %**
- ▶ **27** enfants accueillis en 2020.
- ▶ **193** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **62 590 €**.

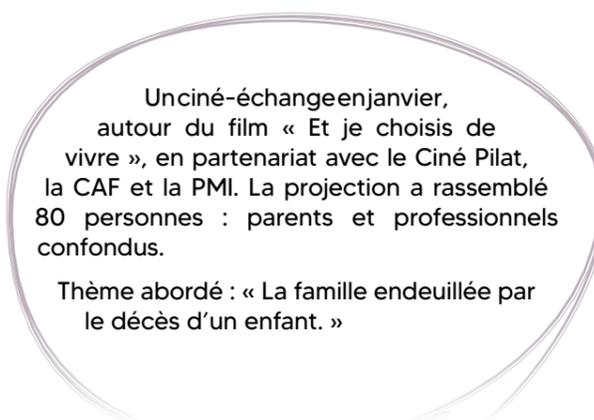
Crèche les P'tits Chaillets à St-Pierre-de-Boeuf

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf
- ▶ Taux de fréquentation réel : **62,35 %**
- ▶ **31** enfants accueillis en 2020.
- ▶ **194** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **62 734 €**.

Mise en place d'un partenariat avec la PMI et de « Matins Familles », (un mercredi matin / mois) avec l'objectif de permettre aux parents de se retrouver, d'échanger en étant encadrés et soutenus par des professionnels pouvant les accompagner autour de difficultés rencontrées dans leur fonction de parents.

LE PÔLE PARENTS

- ▶ **5** « Matin Familles » ont été réalisés en 2020,
- ▶ **15** familles différentes : 20 enfants avec une moyenne de 12 enfants et 10 familles différentes par matinée.



Unciné-échange en janvier, autour du film « Et je choisis de vivre », en partenariat avec le Ciné Pilat, la CAF et la PMI. La projection a rassemblé 80 personnes : parents et professionnels confondus.

Thème abordé : « La famille endeuillée par le décès d'un enfant. »



CINÉ-ÉCHANGE
VENDREDI 24 JANVIER 2020
20H
ET JE CHOISIS DE VIVRE
 DVD - Un documentaire de Nils Thomsen et Dennis Oyer.
 D'après l'ouvrage de Nils Thomsen et Dennis Oyer.
 Avec l'accompagnement de professionnels : Marie-Cécile LAFITTE, assistante sociale.
 Présidentes Familles Éducatrices par le décès d'un enfant, à la CAF de la Loire.
 Florence BETHOUILLARD, infirmière puéricultrice.
 Claudine MATTEBA, responsable RAMPE et Pôle Familial de la CCPR.

Prévente à partir du
Merc 15 janvier 2020
 (sur les horaires des séances)

(*) DSP : Délégation de Service Public



L'URBANISME



Le service Application du Droit des Sols est un service mutualisé pour l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Sa mission est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes du territoire par le biais d'une convention.

L'instruction consiste à s'assurer que la demande comprend les pièces nécessaires à fournir, puis à vérifier la conformité du projet par rapport au Plan Local d'Urbanisme de la commune concernée.

La délivrance des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme reste de la responsabilité des Maires.

L'effectif est composé de deux personnes à temps plein.

En 2020, le service a instruit 713 dossiers d'urbanisme.

La crise sanitaire a eu un impact sur l'activité du service. Le nombre de dossiers déposés a connu de fortes fluctuations.

Le confinement vécu en mars 2020 a fait chuter les dépôts au printemps, mais cette baisse a été compensée par une plus forte activité après l'été.

Les délais d'instruction fixés par le code de l'urbanisme ont été suspendus et / ou reportés par ordonnance durant la période de confinement liée au covid-19.

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Rappel 2014 (DDT)
Permis de Construire	180	172	166	165	161	146	125
Déclaration Préalable	386	323	303	285	282	268	264
Permis d'Aménager	8	6	9	7	5	5	9
Permis de Démolir	3	2	0	1	2	1	1
Certificat d'urbanisme	136	142	103	129	109	62	26
TOTAL	713	645	581	587	559	482	425

- Le permis de construire : c'est l'autorisation nécessaire pour les travaux de grande ampleur.
- La déclaration préalable : elle concerne les travaux plus modestes.
- Le permis d'aménager : formalité requise pour la création des lotissements.
- Le permis de démolir : en cas de démolition sans reconstruction.
- Le certificat d'urbanisme : c'est un acte administratif dont la valeur demeure principalement informative. Il indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné (limites, taxes, accès aux équipements publics, etc.)

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le partenariat TEPOS (Territoire à Energie POSitive) Saint-Etienne Métropole (SEM) / Pilat

En 2020, poursuite du second TEPOS, engagé en 2019 pour 3 ans, à l'échelle de SEM et du Pilat (CCPR, CCMP et Parc du Pilat).

Cette deuxième phase de la démarche TEPOS a pour objectif d'amplifier la transition énergétique et écologique de nos territoires déjà engagée.

Le programme d'actions de cette seconde phase se structure autour des sept « briques » : gouvernance, énergies renouvelables et de récupération, ressources/efficacité matière, urbanisme/aménagement, bâtiment /habitat, acteurs économiques et mobilité.

Le second TEPOS a été validé par Arrêté du Conseil Régional le 2 janvier 2020 (date d'échéance du contrat : 2 janvier 2023).

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône

Le SCOT des Rives du Rhône a été approuvé le 28 novembre 2019.

Au cours de l'année 2020, le syndicat mixte des Rives du Rhône a transmis une analyse de la compatibilité des PLU communaux avec le SCOT. En parallèle, la communauté de communes a analysé le PLH 2018-2024 au regard de l'ensemble des prescriptions du SCOT approuvé en 2019 et a envisagé une modification du PLH pour cette mise en compatibilité.

Les PLU et le PLH doivent être compatibles avec le SCOT des Rives du Rhône dans un délai de trois ans après l'approbation du SCOT (avant le 28 novembre 2022).

La Mobilité

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM - 24/12/2019), la communauté de communes a engagé une réflexion sur la prise de compétences mobilité. En effet, cette loi prévoit la couverture intégrale du territoire national en autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et demande aux communautés de communes n'ayant pas cette compétence de se positionner avant le 31 mars 2021 (avec une prise de compétence effective possible le 31 juillet 2021).

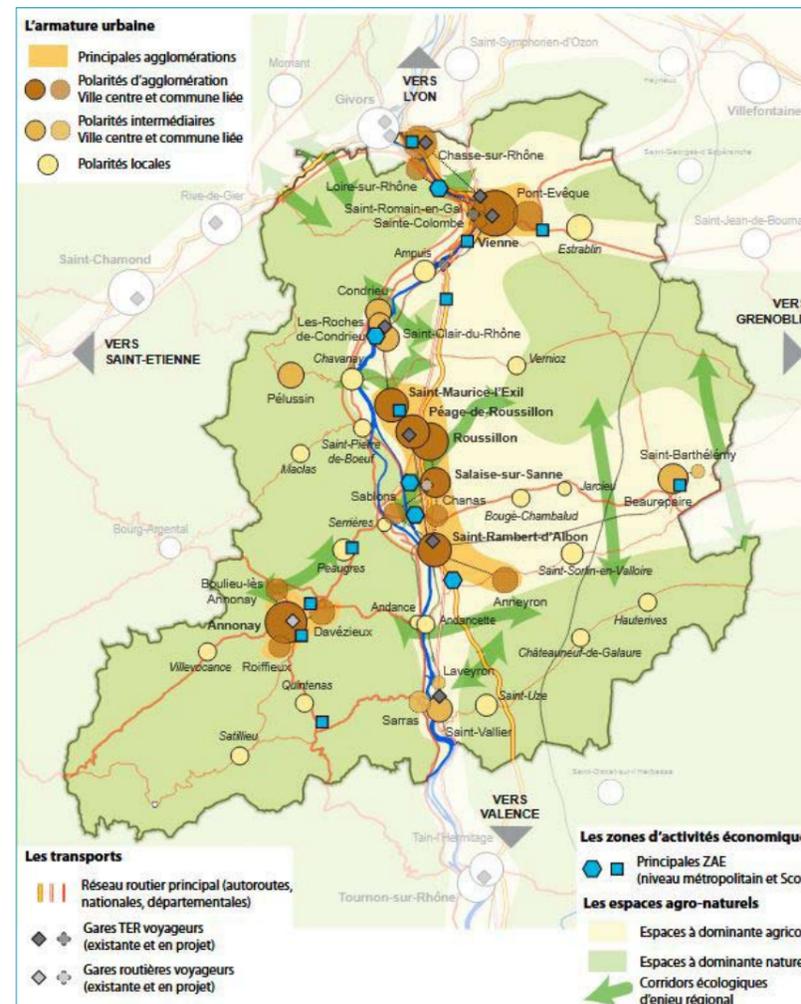
En 2020, la CCPR a mis en place un groupe de travail composé d'élus et de techniciens afin de recenser l'ensemble des actions « mobilité » sur le territoire et de réfléchir sur cette prise de compétence possible sous plusieurs axes (services de transport à la demande, de transport scolaire, de mobilité solidaire, de voiture partagée, de mobilités actives et de transport régulier). Le Bureau s'est réuni à plusieurs reprises sur cette thématique.

La compétence n'a pas été prise à l'échelle de l'intercommunalité en 2021.

L'urbanisme

Les élus du Bureau ont engagé une réflexion sur la possibilité de mise en œuvre d'un PLU à l'échelle intercommunale.

Dans le cadre de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Renoué), les communautés de communes qui ne sont pas devenues compétentes en matière de PLU, le devenaient de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté de communes (sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'opposent par délibération).





L'HABITAT

Poursuite du PLH 2

L'année 2020 se caractérise par la poursuite de la mise en œuvre du deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH 2018-2024) avec un objectif important de réhabilitation des logements pour les publics Anah (PIG départemental) et public hors Anah (plateforme de rénovation énergétique). Le PLH 2 comporte 4 orientations et 11 actions (le détail des actions menées est consultable sur le bilan annuel du PLH 2018-2024).

Etude pré-opérationnelle au service de projets communaux

Cette étude, co-pilotée avec l'EPORA (Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes), a pour objectif d'identifier les sites à enjeux sur les quatre communes les plus peuplées de la CCPR (Pélussin, Chavanay, Maclas et Saint-Pierre-de-Bœuf) et les communes volontaires (Saint-Appolinard), tant en termes de secteurs bâtis que de secteurs d'urbanisation future qui sont stratégiques et dont la mise en œuvre opérationnelle semble difficile.

Cette étude est centrale dans le programme d'actions du PLH, elle conditionne et détermine les périmètres de certaines actions et les aides financières attribuées. Elle a permis de présenter le diagnostic réglementaire et d'identifier des gisements fonciers avec les cinq communes engagées.

CHIFFRE CLÉS

- ▶ **30** dossiers de demandes d'aides communautaires ont été validés par la CCPR (23 dossiers en 2019).
- ▶ **5** dossiers adaptation du logement au vieillissement et au handicap dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé,
- ▶ **10** dossiers (dont 2 défavorables) d'aide à la réhabilitation de logement dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé (dont 7 dossiers éligibles à la Région grâce au conventionnement avec la CCPR),
- ▶ **15** audits énergétiques financés par la CCPR.
- ▶ **21 459,56 €** de subventions dans le cadre du PLH accordées par la CCPR au cours de l'année 2020.
- ▶ **4 700 €** de frais de dossier reversés dans le cadre du PIG Départemental d'amélioration de l'habitat privé en 2020.
- ▶ Participations financières des partenaires en 2020 : ADIL **1 845 €** et **3 354 €** pour le Fonds Solidarité Logements.
- ▶ Pour le service Habitat **224** contacts téléphoniques et **14** rencontres.

Commune de Maclas



L'HABITAT



TEMPS FORTS

- ▶ 20 janvier 2020 : validation du bilan annuel de la 1^{ère} année du PLH en conseil communautaire.
- ▶ 10 février 2020 : ALEC 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire) : convention de partenariat avec un financement de 0,70 € par habitant soit 12 024,60 €.
- ▶ 9 mars 2020 : renouvellement de la convention de partenariat à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) de la Loire.

Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental 2018-2022

Le deuxième Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental d'amélioration de l'habitat privé du Département de la Loire mis en place par l'Etat et le Département de la Loire est opérationnel depuis janvier 2019. Les objectifs de ce PIG sont de lutter contre la précarité énergétique (réalisation d'économie d'énergie) et d'adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Pour animer ce PIG, un opérateur agréé, SOLIHA Loire a été retenu. La CCPR prend en charge une partie des frais de dossiers réalisés sur le territoire.

Au cours de l'année 2020, les permanences mensuelles ont été fortement impactées par la crise sanitaire. L'activité a été ralentie pendant la période de confinement mais très rapidement compensée par les périodes post-confinement (après juin 2020).

Service Public de la Performance Énergétique (SPPEH)

Au cours de l'année 2021, les aides financières de l'ADEME et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vont être restructurées et s'inscrire dans le nouveau programme national « SARE » (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) initié par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Ville et du Logement.

Ce programme sera financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et aura pour objet un service d'accompagnement à la rénovation à destination des ménages et des professionnels.

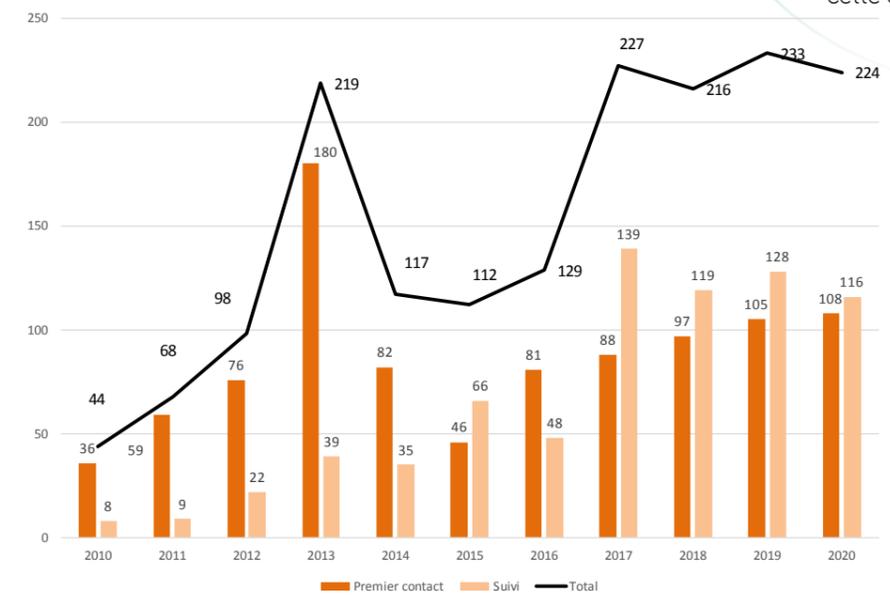
Les élus des EPCI de la Loire s'appuient sur Renov'actions 42 qui est structuré et opérationnel à l'échelle du Département de la Loire. Le dossier a été déposé en décembre 2020.

ZOOM SUR...

Rénovation énergétique (Renov'actions 42)

443 administrés du territoire ont sollicité Renov'actions 42 (370 en 2019). Cette augmentation est identique au reste du territoire ligérien. Les habitants du Pilat Rhodanien sollicitent plus Renov'actions 42 que la moyenne départementale (21,6 conseils pour 1000 habitants pour la CCPR contre 16,3 conseils pour 1000 habitants à l'échelle du département). Les permanences, un jour par mois à la Maison des Services, permettent de répondre à cette demande sur le territoire.

Evolution des contacts habitat





Le tri, c'est facile !

L'ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Cela recouvre les ordures ménagères résiduelles (collecte en bacs), le tri sélectif (collecte en apport volontaire au niveau des points tri), et les déchets déposés en déchèterie.

Le service est principalement financé par la redevance incitative (RI).

Le produit de la RI en 2020 s'élève à 1 374 193 € (1 361 471 € en 2019).

FAITS MARQUANTS

- ▶ Poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages avec l'installation d'une nouvelle caméra de vidéosurveillance et la poursuite de la refacturation des frais de collecte aux personnes identifiées (61 refacturations en 2020).
- ▶ Organisation de deux campagnes de collecte des déchets d'amiante auprès des particuliers, en juin et décembre (environ 27 tonnes collectées au profit de 60 usagers).
- ▶ Poursuite du travail engagé par le Groupement d'Autorités Concédantes (GAC), en collaboration avec les collectivités adhérentes du SYDEMER et le SICTOM Velay-Pilat, relatif à la création d'un centre de tri adapté aux extensions de consignes de tri des plastiques (obligation réglementaire à compter de 2023) : lancement d'une procédure de délégation de service public.
- ▶ Elaboration du diagnostic et définition du programme de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin, avec le bureau d'études EODD.
- ▶ Adaptation des conditions d'accès à la déchèterie à Pélussin en raison de la crise sanitaire, avec la mise en place de rendez-vous obligatoire, et l'amélioration de la communication sur site avec l'installation d'un panneau à message variable.
- ▶ Poursuite de la vente de composteurs à tarifs préférentiels.



CHIFFRE CLÉS 2020

- ▶ **2 139** tonnes d'ordures ménagères collectées : hausse de 3,6% par rapport à 2019. Depuis la mise en place de la redevance incitative, entre 2012 et 2020, la baisse globale se porte à 38,6% en tonnes et 42,1% en ratio kg/an/habitant.
- ▶ **1 556** tonnes de déchets recyclables collectés, soit une progression de + 3,8% par rapport à 2019, dont 132 tonnes de refus de tri (soit l'équivalent de 7,9 kg/an/habitant).
- ▶ **5 237** tonnes de déchets collectés en déchèterie, soit -12% par rapport à 2019, dont une forte proportion est envoyée vers le réemploi ou en filière de valorisation (matière, organique ou énergétique). Les baisses les plus importantes sont observées sur les gravats (-29,6%), le bois (-14,8%), les déchets verts (-14,6%) et la ferraille (-14,3%).
- ▶ **40 476** entrées en déchèterie (particuliers, artisans et communes), soit une baisse de la fréquentation de près de 30% comparativement à 2019. L'effet de la crise sanitaire est fort, car il a impliqué des adaptations des conditions d'accueil sur le site (fermeture pendant 7 semaines au printemps, puis accès limité sur RDV).
- ▶ **97,8%** c'est le taux de valorisation global de l'ensemble des déchets pris en charge par le service (le taux de valorisation globale correspond au rapport entre la quantité de déchets valorisés (matière ou énergie) et la quantité totale des déchets générés).

PERSPECTIVES 2021 / 2022

- ▶ Poursuite du projet de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin, avec réalisation des travaux fin 2021, et réflexion sur la mise en place d'un contrôle d'accès à la déchèterie.
- ▶ Réflexion sur la gestion des déchets des professionnels sur le territoire et sur l'opportunité et la faisabilité d'un projet de déchèterie dédiée aux professionnels.

L'ENVIRONNEMENT



L'eau

Depuis le 1er janvier 2020, la production et la distribution de l'eau aux 14 communes du territoire sont assurées par un unique délégataire de service.

SAUR gère ainsi deux contrats, pour le compte de l'intercommunalité : un contrat historique sur le secteur du bourg de Chavanay et un nouveau contrat sur toutes les autres communes et les hameaux de Chavanay, signé pour 8 ans (2020-2027).

La production de l'eau potable est réalisée à partir des puits de la Vallée du Rhône d'une part et des sources du massif du Pilat d'autre part.

En 2020, 68 % de l'eau produite provenait de la nappe alluviale du Rhône et 32% des sources du Pilat.

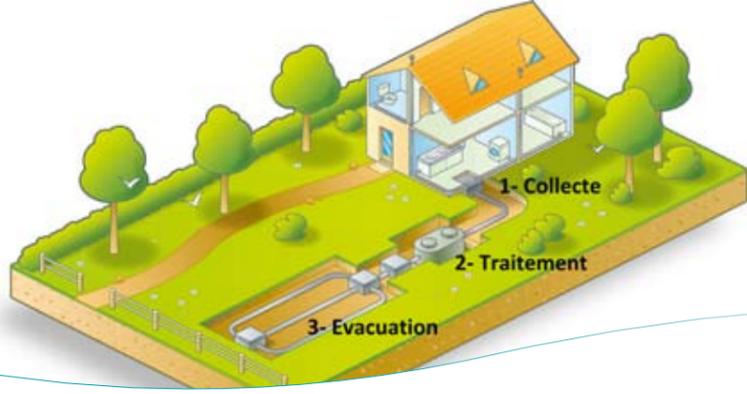
Les travaux de renouvellement du réseau, l'investissement pour la création de nouveaux équipements ou l'aménagement d'ouvrages existants, sont portés directement par la communauté de communes.



FAITS MARQUANTS EN 2020

- ▶ Mise en place du nouveau contrat pour la DSP de l'eau sur l'ensemble du périmètre intercommunal, hors bourg de Chavanay.
- ▶ Approbation du schéma directeur d'alimentation en eau potable et du zonage afférent, en mars 2021 : l'étude a été réalisée entre 2016 et 2020 et a abouti à un programme de travaux préconisés de l'ordre de 33 millions d'euros sur 20 ans.
- ▶ Finalisation des travaux d'aménagement de la prise d'eau du Malatras : déplacement et installation d'une prise d'eau conforme à la réglementation et qui permet de contrôler le débit en aval. Montant : 124 828 € TTC, financé à 30% par le Département.
- ▶ Création d'un chemin d'accès au réservoir de Mérigneux (St-Appolinard) pour un montant de 15 700 € TTC.
- ▶ Raccordements des hameaux au réseau d'eau potable : secteur des Thurettes / La Métrarie / Le Buisson à

- Pélussin et secteur du Verdier et du Buet à St-Appolinard depuis le réseau de la commune de Colombier.
- ▶ Poursuite des travaux de remplacement des branchements plomb résiduels (travaux pluriannuels).
- ▶ Poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (2018 / 2020) : Chavanay (chemin du Bouchet et chemin des Lônes), Lupé (rue des granges) et Pélussin (rue Benaÿ, La Mourette, rue du Professeur Voron et aux Rivières), pour un montant de 366 560 € TTC.
- ▶ Poursuite des études relatives à la protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086 sur les communes de Chavanay et St-Michel-sur-Rhône.
- ▶ Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la conduite reliant la station de Jassoux au réservoir de Périgneux (doublement de la conduite de transfert).



L'ANC (Assainissement Non Collectif)

La communauté de communes exerce la compétence Assainissement Non Collectif (ANC).

Pour la compétence Assainissement Collectif, elle est exercée par les communes du territoire, en dérogation à la loi NOTRe, suite à l'activation du principe de minorité de blocage sur le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

En conséquence, la compétence assainissement collectif restera communale jusqu'à 2026, échéance réglementaire.

FAITS MARQUANTS

- ▶ Renforcement des effectifs techniques du service Eau et Assainissement non collectif (recrutement d'un agent à mi-temps sur le service) et renforcement du support juridique / marchés publics.
- ▶ Lancement d'une consultation pour le recrutement de prestataires pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif du territoire, alloti en trois lots :
 - contrôles périodiques (installations existantes),
 - contrôles dans le cadre d'une vente (installations existantes),
 - contrôles de conception et d'exécution (installations neuves ou à réhabiliter).

CHIFFRE CLÉS 2020

- ▶ **250** contrôles réalisés sur l'année, répartis ainsi :
 - **136** contrôles périodiques et 4 premiers contrôles de l'existant (hors ventes),
 - **47** contrôles de vente
 - **34** examens préalables à la conception
 - **29** contrôles d'exécution
- ▶ **70** vidanges et **21** études de sol ont été réalisées dans le cadre des deux marchés de prestations complémentaires.

PERSPECTIVES 2021 / 2022

- ▶ Choix des prestataires de contrôles et lancement des nouvelles prestations.
- ▶ Renouvellement du marché de prestations pour les études de sol (étude à la parcelle obligatoire dans le cadre des dossiers de conception).
- ▶ Renouvellement du marché de prestations de vidanges.
- ▶ Lancement des pénalités, auprès des nouveaux propriétaires, relatives à la non réalisation de travaux de mise en conformité suite à la vente d'un bien immobilier.

LE TOURISME



L'Office de Tourisme

La communauté de communes confie, à l'office de tourisme du Pilat, les missions d'accueil et de promotion touristique de son territoire.

Ses principales activités en 2020 ont été :

- ▶ l'accueil touristique à l'Office de Tourisme (OT) et la promotion touristique en coordination avec le Parc Naturel Régional du Pilat et les communautés de communes (Monts du Pilat et Pilat Rhodanien) ;
- ▶ la mise en place d'animations sur le territoire : pots d'accueil, visites guidées...
- ▶ les relations avec les prestataires du territoire : visites de prestataires adhérents, communication sur les différentes manifestations du territoire ;
- ▶ la saisie d'informations touristiques dans APIDAE ;
- ▶ les éditions du calendrier des fêtes et des affiches des manifestations du Pilat ;
- ▶ la commercialisation de prestations de services touristiques (visites, journées, séjours ...)
- ▶ les activités d'accompagnements : visites guidées (Chavanay, Malleval, Pélussin), visites animées pour les classes, accompagnement en randonnée et course d'orientation ;
- ▶ les relations presse et influenceurs (blogueurs, instagram).

Une baisse de fréquentation à l'Office à Pélussin due aux périodes de fermeture liées au confinement national, une reprise de l'activité en mai qui n'a pas permis d'accueillir les habituels groupes (scolaires, autocaristes, etc...) et enfin une fréquentation limitée dans le lieu d'accueil pour éviter les risques sanitaires (entrée d'une seule personne par famille ou groupe).

A l'inverse, une saison quasiment exceptionnelle pour Malleval qui a su tirer parti du contexte et de sa situation (lieu de visite en plein air) pour voir sa fréquentation presque doubler.

Les animations

	2020		2019		2018	
	Nbre Part.	Sorties	Nbre Part.	Sorties	Nbre Part.	Sorties
Pots d'accueil	100	6/6	130	6/6	118	6
Un soir dans le village de Malleval (quotidien.)	432	48	246	39/42	270	35/46
RDV de mon Parc Les petits naturalistes vont au jardin	14	2/2	14	2/4	36	2/4
RDV de mon Parc La légende de St-Sabin	14	2/2				
Opération cols emblématiques Montée de l'Oeilon	670	1				

CHIFFRE CLÉS 2020

Office à Pélussin

- ▶ **7 078** visiteurs (saison 2019 : 10 155).
- ▶ **95 %** de la clientèle est française dont + de 50 % de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- ▶ **5 %** c'est la fréquentation étrangère avec comme principales nationalités : Les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, Le Royaume-Uni.
- ▶ **32,1** c'est le nombre moyen de visiteurs à l'office par jour d'ouverture pour 220 journées d'ouverture (en 2019 : 267 jours d'ouverture et 38 visiteurs / jour).

Office de Malleval (ouvert de mai à octobre)

- ▶ **2 924** visiteurs (saison 2018 : 2 067).
- ▶ **8 %** c'est la fréquentation étrangère (12 % en 2019).
- ▶ **34** c'est le nombre moyen de visiteurs par jour d'ouverture pour 86 journées d'ouverture (en 2019 : 95 jours d'ouverture et 28 visiteurs / jour).



Très belle réussite de la 2^{ème} montée du col de l'Oeilon dans le cadre de l'opération « Cols emblématiques ».

Autres services de l'office de tourisme

- ▶ Avec l'annulation de nombreuses manifestations cette saison, l'Office de Tourisme n'a pas réalisé de services de billetterie pour les associations locales en 2020.
- ▶ Voiture en autopartage réservable à l'OT (en collaboration avec la Maison de la Mobilité du Pilat et Citilib)
- ▶ Vente de cartes de pêches : 15 cartes et permis de pêches ont été vendus cette année pour un montant total de 1 220 € (2 077 € en 2019).



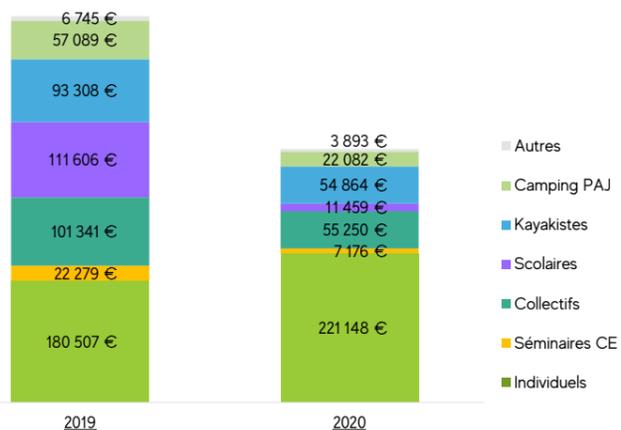
La base de loisirs

La crise sanitaire a impacté tous les services mais particulièrement le secteur du tourisme, qui a pu réaliser son activité principalement sur les mois de juillet et août.

La base nautique et le camping ont été fermés durant les périodes des deux confinements (mars, avril, mai et octobre, novembre, décembre). L'activité a demeuré compliquée tout au long de l'année, entraînant une baisse significative des effectifs de fréquentation et des recettes.

Cependant la crise sanitaire a favorisé les vacances en France ce qui a permis d'accueillir les particuliers et de garder une activité importante en juillet et août.

Répartition des recettes de l'Espace Eaux Vives par clientèle



Répartition des recettes des structures de la base de loisirs

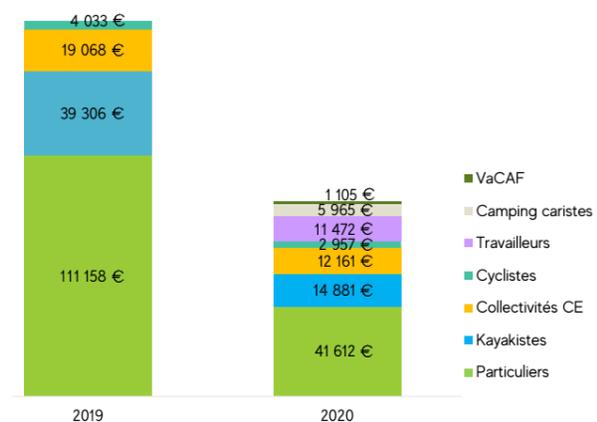
Année	Espace Eaux Vives (€)	Camping de la Lône (€)	Maison de la Lône (€)	Total Recettes (€)
2014	482 955			482 955
2015	554 074	144 774	19 795	718 643
2016	515 147	155 832	75 633	746 612
2017	582 911	171 827	75 010	829 748
2018	581 250	159 977	94 450	835 677
2019	572 875	175 680	87 536	836 091
2020	376 331	113 468	52 999	542 798

Le camping de la Lône

Le Camping de la Lône a été ouvert à partir du 5 juin au lieu du 1er avril. Un protocole sanitaire a été mis en place.

Peu de centres de loisirs ont maintenu leurs séjours. La fréquentation principalement française et de proximité s'est réalisée avec beaucoup de réservations « de dernière minute » et essentiellement regroupée sur juillet et août.

Répartition des recettes du camping par clientèle



Un grand nombre de manifestations prévues en 2020 ont dû être annulées. L'annulation des groupes a également entraîné une baisse du chiffre d'affaires sur les hébergements.

Le 18 août 2020, une balade éco-responsable a été organisée sur le plan d'eau de la base de loisirs avec deux objectifs : nettoyer le plan d'eau et faire connaître les activités de la base de loisirs, en mettant à disposition gratuitement, pour le ramassage des déchets, des canoës, des paddles...

Cet évènement a rassemblé une centaine de personnes (40 en 2019). Il a été constaté une baisse du volume de déchets ramassés, par rapport à 2019, probablement dû à la fermeture de la base pendant le confinement.



LES REALISATIONS / LES INVESTISSEMENTS

- Installation de 2 marabouts de 18 m² sur dalle béton avec aménagement intérieur (tables, bancs, coin cuisine en béton carrelé) et dalle béton pour le marabout du camping également.
- Renouvellement partiel des rafts.
- Mise en place d'une signalétique complémentaire de sécurité en collaboration avec le SDIS 42 sur la rivière.
- Installation de casiers à code à la Maison de la Lône afin d'améliorer l'accueil des locations en eau calme.
- Mise en place d'une signalétique vent violent sur la base de loisirs.
- Travaux conséquents de maintenance du tapis roulant (roulement et changement du tapis).
- Installation d'une climatisation à la maison de la Lône, au bureau d'accueil du camping et à la pizzeria.
- Installation d'un panneau dédié à la course d'orientation avec création de différents parcours et mise en place d'un livret dédié à l'activité.





En 2020, avec la nouvelle mandature, une commission Culture a été mise en place regroupant ainsi les décisions en lien avec le fonctionnement du cinéma et de la médiathèque mais également des questionnements autour des animations et des partenaires.

L'enseignement musical à l'école est également rattaché à cette commission.

La médiathèque Le Shed

La médiathèque a dû s'adapter tout au long de l'année pour proposer ses services aux administrés dans le contexte des contraintes sanitaires imposées :

- fermeture totale de 9 semaines (du 14 mars au 16 mai 2020) ;
- ouverture type « Drive » par le biais de réservations préalables durant 3 semaines (du 20 mai au 6 juin) ;
- ouverture au public avec des horaires réduits 15h / semaine, à partir du 10 juin et pour tout l'été, du mercredi au samedi ;
- Ce fonctionnement a toutefois dû être interrompu 4 semaines (du 30 octobre au 27 novembre) pour un nouveau fonctionnement en Drive.

Les contraintes sanitaires ont fragilisé l'équipe du fait du retrait temporaire ou définitif de certains bénévoles.

Les accueils scolaires ont été peu impactés par les obligations sanitaires. Dès que la médiathèque a pu ouvrir au public, les élèves ont pu être accueillis.

Réseau novembre 2020						
Bibliothèques du Réseau	INFOS	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
La Chapelle-Blanche	Fermée					
Médiathèque de Chazevy	Drive*	16h - 18h	10h - 12h 15h - 18h		16h - 18h	10h - 12h
Martin	Drive*	16h - 17h	16h - 17h	10h - 12h		
Multrou	Fermée					
Médiathèque de Pélussin	Drive*	10h30 - 12h30	10h - 12h30			
Reilly	Fermée					
St-Appollinaire	Sur RDV en drive**					
St-Michel-sur-Rhône	Drive*			16h - 18h		
St-Pierre-de-Bourf	Drive*	10h30 - 11h30				
Verrières	Fermée					
Willy	Fermée					

Les animations

La seule animation ayant pu être maintenue en 2020, est la poursuite de notre partenariat avec la Cie Troisième Rêve au travers de l'exposition « Fleuves intérieurs » (installations en bois flotté, photographies sur la thématique du fleuve Rhône) du 22 août au 17 octobre.

Cette exposition devait être accompagnée d'un projet théâtral participatif qui n'a pu aboutir en 2020 mais a été poursuivi en 2021.

Pour autant, afin d'entretenir tout de même une dynamique et un échange avec les usagers, des « animations virtuelles » ont été proposées au travers du portail du Shed tel des vidéos « Les sons de la mare » réalisées afin de pallier l'absence de l'exposition « Fixe ton onde » programmée pour 2022, un calendrier de l'avant avec des publications quotidiennes.... Ainsi que d'autres contributions initiées et/ou réalisées tant par l'équipe, que les usagers et partenaires du Shed.

L'accent a également été mis sur l'offre de ressources en ligne proposée par la DDLM (Direction Départementale du Livre et du Multimédia), une offre en ligne très riche et bienvenue en période de confinement...

CHIFFRE CLÉS

- **3 071** emprunteurs actifs (3 490 en 2019) dont 1 779 (56 %) sur la médiathèque Le Shed à Pélussin (2 015 en 2019) .
- **116 514** emprunts de documents (125 264 en 2019) sur l'ensemble du réseau dont 73 557 à la médiathèque Le Shed.

Le centre culturel



Le CinéPilat

Comme pour les autres services, le CinéPilat est resté fermé au public du 14 mars au 23 juin 2020. L'activité du cinéma reprend le mercredi 24 juin avec un nombre de séance réduit à 9. Durant l'été, le cinéma reste ouvert avec avec une grille allégée.

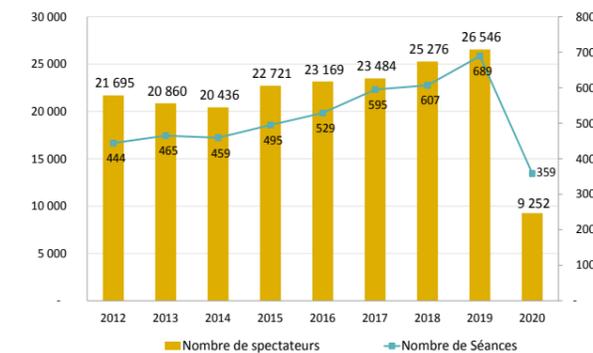
En octobre 2020, la grille de programmation doit être refondue suite à l'annonce du couvre-feu à 21h, qui précède une nouvelle fermeture avec le second confinement.

L'équipe de bénévoles du cinéma est restée mobilisée et a répondu présente.

CHIFFRE CLÉS

- Sur 52 semaines cinématographiques, **22** semaines de fermeture (soit 140 jours ouvrés).
- **359** séances et **9 252** entrées.
- Un ticket moyen qui reste stable à **4,98 €** (4,99 € en 2019).
- **46 081 €** de recettes brutes (132 501€ en 2019).
- **38** séances dites « évènements ».
- **30** évènements annulés entre mars et décembre.
- **920** élèves ont fréquenté le CinéPilat en 2020 (3 775 en 2019).

La fréquentation du cinéma en 2020 se fait le reflet de l'année singulière écoulée, avec une baisse de 65,2% par rapport à 2019 : 9 252 entrées pour 359 séances.



Les recettes du CinéPilat



CENTRE CULTUREL

DURANT LA FERMETURE DU

L'équipe du Centre Culturel s'est mobilisée pour entretenir le lien avec le public via les réseaux sociaux et la newsletter. Plusieurs initiatives ont été mises en place :

- Le Quiz du mardi : un quizz culturel thématique avec une formule famille et tout public.
- Les « Ciné-Confiné » : programmations et suggestions de films à découvrir en ligne sur la Médiathèque Numérique de la Loire avec une thématique hebdomadaire.
- « Nos trouvailles » : une sélection d'articles et de contenus culturels à retrouver en ligne.
- « Vos productions » : une invitation au public à partager des productions personnelles (écrit, musique, vidéo, photographies...).
- « Concourfinement » : en lien avec les CinéPampilles, un concours de détournement d'affiches avec des affiches et autres lots à gagner.
- Sélection de DVD et critique de films : mise en avant des collections de la Médiathèque ouverte en drive.



LES ANIMATIONS

- Marche avec les loups avec l'association ASPAS.
- Ciné-échange autour de la parentalité avec le CHAPI avec le film Un vrai bonhomme.
- Autour du théâtre et la création avec Vivre et chanter, dans le cadre du festival Les Bravos de la Nuit en présence des comédiens.
- Les journées du Patrimoine avec l'association Métiers d'Art du Pilat et le documentaire Nadja Berruyer, brodeuse.
- Accueil de la réalisatrice Stéphanie Gillard pour son documentaire Les joueuses #paslàpourdanser.



Le box office

Au niveau national à la réouverture des salles en juin, les films français ont dynamisé le marché. Au CinéPilat cette tendance s'est confirmée, avec des comédies (dont classées Art et Essai) qui se classent en tête.

FILMS	Nb séances	Spectateurs
La bonne épouse	6	315
Antoinette dans les Cévennes	4	278
Marche avec les loups	5	277
Les vélos	4	241
1917	5	186
Calamity une enfance	3	169
Le prince oublié	7	164
Docteur	3	159
Ridicule	2	156
Jacob et les chiens	2	152

2020 | RAPPORT D'ACTIVITÉ



BESSEY
CHAVANAY
CHUYER
LA CHAPELLE-VILLARS
LUPÉ
MACLAS
MALLEVAL
PÉLUSSIN
ROISEY
SAINT-APPOLINARD
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF
VERANNE
VÉRIN

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Tél. 04 74 87 30 13 - ccpr@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

**Rapport d'activité de la
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien**

Crédits photos : CCPR - Pixabay - Fotolia

Impression : Imprimerie Caradot Pélussin

Imprimé sur du papier recyclé.